



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Trains

Montreuil, le 19 septembre 2023

MÉTIERS**ASCT : AGISSONS POUR NOS MÉTIERS !**

La CGT a été reçue par la direction des ressources humaines de SNCF

Voyageurs

le 5 septembre 2023 sur les thèmes de l'emploi et de l'exercice des métiers.

Elle a rappelé ses revendications.

Si la direction annonce une meilleure qualité de la production cet été que l'année précédente, les différents dispositifs « Robustesse » n'auront, malgré tout, pas empêché les plans de transports adaptés, les suppressions de trains, les compositions non-conformes et autres fermetures de places à la vente pour prévenir des défaillances de matériel.

Le manque de personnel, malgré des annonces de réalisation d'embauches supérieures aux années précédentes, ne permet pas d'assurer un service de qualité aux voyageurs de plus en plus nombreux.

Ce volume d'embauches, dépasse à peine le nombre de départs et ne permet pas d'améliorer concrètement les conditions de travail.

SUR L'EMPLOI, LA CGT EXIGE :

- Poursuite et amplification des mises en école afin de respecter à minima les besoins calculés issus du coefficient RCM ;
- Que tous les trains soient équipés par 2 agents minimum par rame ;
- Mise en place des 32h aux Trains sans perte de salaire afin de mieux organiser l'équilibre vie professionnelle/personnelle et enclencher un plan massif d'embauches (+1 000 ASCT) ;
- 15 ASCT maximum par équipe de RET.

SUR LA FORMATION, LA CGT EXIGE :

- Que le contenu de la formation initiale (premier emploi) soit homogène et identique ;
- D'élargir le contenu de la formation initiale (premier emploi), connaissance matériel et tarifaire autres que TER ;
- Que les cursus de formation obligatoire soit respecté.

SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL, LA CGT EXIGE :

- Le respect des textes réglementaires concernant les commandes du personnel. La CGT ne veut plus entendre parler d'appel à la maison pour commander les agents, ni de modification de commande intempestive prétendument validée par l'accord de branche ;
- Le respect strict des missions professionnelles des ASCT. La CGT s'oppose à la multiplication d'expérience d'un métier « hybride » ;
- Le respect strict des engagements de la direction portant sur l'alimentation du parcours professionnel dans TOUS les établissements ;

SUR LA RÉMUNÉRATION, LA CGT EXIGE :

- Que les négociations sur la refonte et la revalorisation de la Prime de travail et équivalent pour les cheminots contractuels, reprennent ;
- La dénomination et l'augmentation de l'indemnité spécifique Trains (ISMB) à hauteur d'un minimum forfaitaire de 150 € par mois ;
- Que les négociations visant à l'augmentation de la Prime de travail des RET s'ouvrent rapidement.

LA CGT APPELLE LES CHEMINOTS DE LA FILIÈRE TRAINS À SE METTRE EN GRÈVE LE 26 SEPTEMBRE 2023 !

